



28120 Illiers-Combray  
SCOP Sarl CALME  
Centre de cure / SSR addictologie  
Moulin de monjouvin – 28120 Illiers-Combray

Docteur Bernard ANTOINE  
Maison de la citadelle  
Promenade de la citadelle

---

## Fiche projet Médecin généraliste à exercice partagé Ville-établissement de santé

---

*Cette fiche projet s'inscrit dans la cadre du volet 1 de la mesure « 400 postes de Médecins généralistes dans les territoires prioritaires » (Instruction N°DGOS/DIR 2019/27 du 01/02/2019)*

<b>Structure ambulatoire</b>	<b>Etablissement de santé</b>
Docteur Bernard ANTOINE, médecin généraliste Maison de la Citadelle – 28120 Illiers-Combray <a href="mailto:maisondelacitadelle@orange.fr">maisondelacitadelle@orange.fr</a> T° 02 37 24 01 05	Etablissement CALME Moulin de Montjouvin – 28120 Illiers-Combray Responsable du service : Docteurs BRISGAND, BOHOTIN et MOUFLARD Directrice : Michèle AMORFINI Contact : <a href="mailto:michele.amorfini@calme.fr">michele.amorfini@calme.fr</a>

### Présentation du Projet

#### 1- Descriptif synthétique du projet porté par l'établissement de santé et la structure ambulatoire

---

Le cabinet libéral, ouvert au début des années 90, s'est très vite inscrit dans un travail en partenariat. Plusieurs médecins généralistes regroupés dans le cabinet ont ouvert leur porte à d'autres professionnels de santé tels qu'une orthophoniste, un psychologue clinicien, etc ... jusqu'à élargir l'offre de soins de la structure ambulatoire pour un exercice coordonné, un travail pluridisciplinaire et un plaisir du travail en équipe.

L'établissement de soins, un centre de sevrage et soins résidentiels complexes en addictologie (SSR. A) est aussi implanté depuis 1993.

Une collaboration s'est mise en place naturellement ; un des médecins généralistes est devenu le médecin remplaçant de la clinique pendant plusieurs années.

Une proximité, des liens, un partenariat font partie de notre quotidien.

Et c'est dans cet esprit que nous cherchons, les uns avec les autres, à répondre aux besoins de la population, dans un travail de collaboration qui ne demande qu'à s'enrichir avec les compétences d'autres professionnels de santé.

Le présent projet est donc la proposition d'un exercice partagé entre les deux structures, ambulatoire et institutionnelle, avec l'objectif d'accueillir, intégrer et faciliter l'implantation d'un nouveau médecin

généraliste au sein d'un territoire non suffisamment pourvu et au sein d'un groupe de professionnels de santé diversifié ayant une collaboration étroite et ancienne.

## 2. Présentation de la structure ambulatoire

- Représenté par : Docteur Bernard ANTOINE, médecin généraliste
- SIRET : 344 591 581 000 30
- Adresse : Maison de la Citadelle – 28120 Illiers-Combray
- Interlocuteur de la structure libérale ambulatoire (Nom, prénom, mail, téléphone) :  
Docteur Bernard ANTOINE – [maisondelacitadelle@orange.fr](mailto:maisondelacitadelle@orange.fr) – 02 37 24 01 05

<p><b>Description De la structure ambulatoire</b></p>	<p>Maison de santé pluridisciplinaire constituée actuellement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 médecins généralistes</li> <li>- 3 infirmières libérales</li> <li>- 1 ostéopathe</li> <li>- 1 diététicienne</li> <li>- 1 réflexologue</li> <li>- 1 kinésithérapeute</li> <li>- 1 psychologue clinicien</li> </ul>
<p><b>Description du territoire</b></p>	<p>Bourg de près de 4000 habitants mais une population du territoire concerné de plus de 5000 habitants.</p> <p>Implantation d'une pharmacie, un cabinet de kinésithérapie avec 2 kinésithérapeutes, une podologue, une entreprise d'ambulances dont SMUR, un centre de secours et deux EHPAD, un centre de rééducation fonctionnelle et un centre de prise en charge addictologie..</p> <p>L'ensemble de ces structures implantées dans le bourg sont les partenaires naturels et réguliers dans l'exercice ambulatoire.</p> <p>Une convention avec un laboratoire d'analyses médicales optimise les temps de transmission et de réception des résultats de biologie pour sécuriser les prises en charge.</p> <p>Le centre hospitalier le plus proche est à moins de 30 minutes.</p> <p>Illiers-Combray est classée au regard du zonage selon l'arrêté de l'ARS Centre-Val de Loire en Zone d'Intervention Prioritaire mais possède une vraie dynamique de santé et une réelle mobilisation de ses acteurs.</p>
<p><b>Positionnement de la structure ambulatoire dans son territoire</b></p>	<p>De fait, le cabinet de médecine générale constitué en groupe de professionnels de santé au sein de la Maison de la citadelle, est au cœur d'un dispositif étoffé et efficace.</p> <p>La Mairie est également très mobilisée pour faciliter l'accueil de nouveaux professionnels.</p> <p>La ville de Chartres à 30 minutes regroupe un centre hospitalier offrant toutes les spécialités médicales, un hôpital privé avec un service d'urgences, un centre de diabétologie, des centres de radiologie, des laboratoires d'analyses médicales .... Tous ces acteurs sont mobilisés pour une dynamique efficace autour des patients.</p>

<b>Projet médical de la structure ambulatoire</b>	Principaux axes - maintenir la dynamique de la structure en intégrant des nouveaux professionnels de santé dont des médecins généralistes, une orthophoniste, etc ... au plus de la patientèle - mettre en place un système de télémédecine
<b>Contribution attendue du médecin à la mise en œuvre de ce projet médical</b>	Améliorer le service médical rendu à la population notamment - en permettant de raccourcir les délais de RDV - en permettant d'intégrer dans le cabinet les nouveaux patients
<b>Statut proposé et modalités de rémunération</b>	Le statut proposé à un nouveau médecin généraliste serait soit médecin généraliste conventionné en son nom propre soit médecin généraliste assistant ; cela reste au choix du candidat, les deux statuts étant possible.
<b>Perspectives d'une poursuite de la collaboration au-delà des deux ans</b>	Dans le contexte actuel et local, la collaboration proposée n'est pas limitée dans le temps ; bien au contraire une vraie implantation est souhaitée dans un cadre collaboratif avec les différents acteurs de santé regroupés.

### 3. Présentation de l'établissement de santé

- Représenté par : Michèle AMORFINI
- Adresse : Service : Moulin de Montjouvin – 28120 Illiers-Combray
- Responsable du service : Docteurs BRISGAND, BOHOTIN et MOUFLARD

#### Description de l'ES

A 1h 15 de Paris, à 20 minutes de Chartres, bourg de 3500 habitants avec sortie d'autoroute et gare SnCF, implanté dans un ancien moulin, centre de soins addictologie.

Le CALME, ouvert en 1993, est un centre de soins de suite et de réadaptation spécialisé dans la prise en charge des troubles liés aux conduites addictives ; en réalité, il s'agit d'un centre de cure avec sevrage et soins résidentiels complexes dans lequel les médecins généralistes au nombre de 3 s'inscrivent dans un travail d'équipe. Celle-ci est pluridisciplinaire (infirmiers, psychologues cliniciens, pharmacien, ...)

L'offre de soins se décompose en une hospitalisation complète (43 lits) pour des séjours d'un mois, en une hospitalisation partielle avec un programme d'éducation thérapeutique du patient, en consultations externes également.

Le programme d'éducation thérapeutique du patient est notamment structuré autour de séances de groupe de 10 patients : séances d'informations en addictologie, séances de relaxation, séances de psychothérapie de groupe, travail institutionnel.

Le travail en équipe est au cœur de l'organisation.

La structure juridique de l'établissement est une société coopérative et participative

« SCOP ARL CALME Illiers-Combray »

<p align="center"><b>Projet d'établissement (éléments relatifs à l'articulation avec la ville)</b></p>	<p>(Mettre particulièrement en avant la relation avec le territoire et les axes de partenariat déjà développés avec la ville)</p> <p>Nous travaillons au sein d'un réseau (Réseau addictions 28) et avons donc des liens anciens avec les partenaires du champ des addictions de tout le territoire (CSAPA, ELSA de l'hôpital de Chartres, service de psychiatrie ...) et les associations néphalistes.</p> <p>Nous avons des liens étroits également avec l'hôpital de Chartres et les médecins spécialistes qui y travaillent ; les médecins généralistes de l'établissement ont des correspondants identifiés pour un travail en partenariat et une optimisation des parcours de soins.</p> <p>Nous avons enfin des liens étroits avec les médecins généralistes du territoire et plus particulièrement avec la Maison de la Citadelle ; les médecins généralistes se soutiennent, voire se suppléent et cette collaboration date de plus de 25 ans.</p> <p>Nous travaillons aussi avec un ensemble d'acteurs du champ de l'addictologie dans toute la France ; le recrutement des patients au CALME est national.</p> <p>Au-delà d'une hospitalisation complète qui existe depuis plus de 26 ans, nous structurons actuellement une hospitalisation de jour pour laquelle nous venons d'obtenir une autorisation. Le programme proposé est un programme d'éducation thérapeutique du patient dont l'objectif est à la fois une consolidation du travail de cure et un maintien de l'abstinence dans de bonnes conditions.</p> <p>De plus, nous avons en projet d'élargir l'offre de soins avec des consultations externes et en particulier une prise en charge des sevrages « tabac ».</p> <p>Nous ne prenons pas en charge des patients présentant des comorbidités psychiatriques lourdes.</p>
<p align="center"><b>Description du Service de rattachement du médecin au sein de l'ES</b></p>	<p>Dans l'établissement coexistent une hospitalisation complète et une hospitalisation partielle ou hospitalisation de jour (HDJ).</p> <p>Les médecins généralistes interviennent dans le cadre des deux modes de prise en charge.</p> <p>Cela s'inscrit dans une cohérence de parcours de soins ; les patients qui bénéficient de l'HDJ sont les patients sortis de l'hospitalisation complète et qui, après un séjour d'un mois, nécessitent un travail de consolidation.</p> <p>Ainsi, il y a mutualisation de l'équipe pour les deux modes de prise en charge ; le travail en équipe prévaut et les 3 médecins généralistes collaborent pleinement.</p>
<p align="center"><b>Description de l'activité qui sera confiée au médecin au sein de l'établissement</b></p>	<p>Le médecin généraliste viendra compléter l'équipe médicale et, dans un travail en collaboration, aura les mêmes « tâches » que les autres médecins : accueil et prise en charge du sevrage ou des sevrages (alcool, cannabis, ...) pour lesquels une formation en interne est proposée, prise en charge et suivi de toute les pathologies intercurrentes (angine, lumbago, ...), suivi de toutes les pathologies chroniques de la même façon que dans un cabinet en médecine ambulatoire, tout au long du séjour des 45 patients (diabète, HTA, .... ), intervention dans le cadre de l'éducation thérapeutique du patient (séances d'informations en addictologie et/ou séances de relaxation, ... ).</p> <p>Les médecins généralistes participent aux Instances de l'établissement, en particulier à la CME dont ils sont membres de plein droit ; ils participent également à la politique Qualité et gestion des risques de l'établissement et à sa déclinaison.</p>

	<p>Une formation en interne est proposée (formation addictologie, formation ETP, formation thérapie institutionnelle, formation à la méthodologie de l'évaluation ...)</p> <p>Des formations en externe sont possibles type DU ....</p> <p>Le planning est réalisé par les médecins eux-mêmes afin de garantir la continuité de la prise en charge et de la surveillance médicale ; le temps de travail est généralement réparti sur trois jours par semaine (hors période de vacances) et 35h hebdomadaires en moyenne annuelle.</p>
<p><b>Rémunération</b></p>	<p>Rémunération statutaire :</p> <p>Les médecins généralistes sont salariés de l'établissement ; à ce titre, ils ont un salaire « tout compris » (travail effectif et astreintes) se situant entre :</p> <p>- 5100 à 5800 euros bruts mensuels sur 12 mois (soit 4000 à 4500 euros net mensuels sur 12 mois)</p> <p>Auxquels s'ajoutent la participation et l'intéressement tels que votés en Assemblée Générale des coopérateurs de façon annuelle, puisque le CALME est une clinique avec un statut de coopérative.</p> <p>S'y ajoutent également la prise en charge de la cotisation au Conseil de l'ordre, de la RCP, d'une partie de la mutuelle ...</p>
<p><b>Perspectives d'une poursuite du salariat au-delà des deux ans</b></p>	<p>Compte tenu du contexte actuel et de la configuration de l'équipe médicale, nous pouvons nous engager sur une pérennité du poste proposé au-delà des deux ans.</p> <p>De plus, l'offre de soins proposée actuellement a vocation à s'élargir et s'étoffer. Cela sera fonction des besoins identifiés chez les patients et des souhaits de l'équipe elle-même qui décide de la politique de l'établissement.</p>

## Contacts

Etablissement de santé : Michèle AMORFINI (directrice – [michele.amorfini@calme.fr](mailto:michele.amorfini@calme.fr))

Structure ambulatoire : Docteur Bernard ANTOINE ([maisondelacitadelle@orange.fr](mailto:maisondelacitadelle@orange.fr))

ARS Centre Val de Loire : Délégation départementale 28